

LE COMITE TOULOUSAIN POUR L'ESPAGNE (1965 –1975) DIX ANNEES DE SOLIDARITE ET D' ACTIONS

Yvette LUCAS *

Durant les années cinquante, une chape de plomb pesait sur l'Espagne franquiste. Des émigrés économiques rejoignaient néanmoins la France. Quelques républicains emprisonnés pendant un certain temps à la suite de la guerre se glissaient parfois parmi eux.

En 1962, la grève des mineurs des Asturies provoqua un coup de tonnerre dans cette atonie. Vers cette époque, des exilés commencèrent aussi à retourner en Espagne pour tenter d'organiser des mouvements antifranquistes.

À l'aube du 20 avril 1963, malgré des protestations du monde entier, Julian Grimau, condamné à mort le 18 avril par un conseil de guerre « sumarissimo », tombait sous les balles du peloton d'exécution¹. Au prononcé de sa condamnation, Julian Grimau avait déclaré à ses camarades de détention :

« Je ne serai qu'un homme de plus tombé dans la lutte contre le fascisme. Mais mon sang ne va pas couler en vain. Cela accentuera sans aucun doute l'isolement du régime et précipitera sa chute. Je ne vous demande qu'une chose à tous : restez unis, soyez fermes, continuez à lutter ici même et lorsque vous serez libérés, laissez de côté ce qui peut vous séparer et placez en premier lieu ce qui vous unit tous : la lutte pour la liquidation définitive du franquisme ».

L'émotion en Europe : la Conférence d'Europe occidentale pour l'Espagne.

Les 4 et 5 mai 1963, à l'appel de sa veuve, Angela Grimau, une Conférence d'Europe occidentale pour l'amnistie aux emprisonnés et exilés politiques espagnols se réunissait à Paris. Elle exprimait l'émotion universelle provoquée par cette exécution et dénonçait le régime franquiste comme incompatible avec les principes définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle appelait « tous les hommes de bonne volonté à agir ensemble afin que, sous la pression de l'opinion publique universelle, la répression franquiste arrive à son terme et que les droits de l'homme puissent enfin être restaurés dans une Espagne démocratique ».

* Sociologue, ancienne présidente du Comité toulousain pour l'Espagne.

La création du Comité toulousain pour l'Espagne

Peu de temps après la tenue à Paris de cette conférence, se créait à Toulouse à l'initiative du Parti communiste un comité qui adoptait les objectifs de la Conférence et prenait le nom de Comité toulousain pour l'Espagne².

La création de ce Comité émanait en ligne directe de la Conférence européenne. Son mérite était de rassembler des forces politiques très variées : PCF, PS, PSU, Convention des institutions républicaines (la formation politique créée par François Mitterrand avant qu'il rejoigne le PS). On y trouvait aussi des syndicats, des organisations attachées à la défense des droits de l'homme, comme l'Association internationale des juristes démocrates (AIJD), qui joua certainement un rôle très important dans l'organisation de la Conférence européenne. Des personnalités engagées de diverses manières dans la défense des droits et des libertés s'y associaient. La Ligue des droits de l'homme aussi se joignit à nous.

Le comité toulousain se créa en cherchant le soutien de quelques personnalités représentatives comme le doyen Faucher, connu pour avoir été durant la guerre d'Espagne président du Comité d'aide à l'Espagne républicaine. Sa défiance vis-à-vis des communistes pouvait être un obstacle, mais comme les partis de gauche existant à Toulouse (ceux précisément cités plus haut) avaient rapidement décidé d'être présents dans le Comité, cela ne posa pas de problème.

Parmi les personnalités politiques représentant ces partis, on trouvait André Méric, PS, vice-président du Sénat, Achille Auban, PSU, ancien ministre, Jean Llante, PCF, ancien député de Haute-Garonne, membre du Comité central du PCF. La CGT adhéra aussitôt.

En son sein, plusieurs prêtres-ouvriers furent particulièrement actifs dans le Comité, où elle était représentée en permanence par René Lérissou, responsable du syndicat du Livre. La FEN (Fédération de l'éducation nationale) se joignit également à nous et les professeurs d'espagnol de l'Université de Toulouse-le-Mirail nous apportèrent tout au long de l'existence du Comité un soutien efficace et constructif. Plus tard la CFDT se rallia, de manière plus ou moins épisodique. Sans jamais être représentée au Comité, il arriva que la CNT ou ses militants participent à certaines de nos actions.

Le Comité toulousain à la deuxième conférence européenne

Le 28 mars 1965, la Conférence d'Europe occidentale pour l'Espagne se réunissait à nouveau à Londres. Plusieurs personnalités toulousaines avaient signé l'appel à cette Conférence. J'y participais en compagnie de Frédéric Rossif, et de plusieurs avocats français : M^e Charles Lederman, Betty Brunschvicg, M^{es} André et Renée Stibbe. S'était joint à nous, sous un nom d'emprunt, l'avocat espagnol maître Rato, arrivé bien évidemment par des voies clandestines.

Les partis politiques de gauche et diverses organisations démocratiques et syndicales de Toulouse s'associaient, au cours du compte-rendu qui suivit, aux résolutions adoptées par la Conférence qui déclaraient notamment :

« La présente Conférence contre la répression en Espagne tenue à Londres le 28 mars 1965, et qui représente les hommes et les femmes d'Europe occidentale, ayant reçu les preuves que le gouvernement du général Franco, bien que membre des Nations-Unies et signataire de la Déclaration universelle des droits de l'homme viole avec persistance cette déclaration tant dans ses termes que dans son esprit, profondément bouleversée par le fait que des citoyens espagnols soient persécutés, torturés et emprisonnés pour avoir tenté d'exercer les libertés élémentaires, émue notamment

- par l'interdiction faite aux travailleurs, aux étudiants et aux intellectuels de s'organiser dans les associations de leur choix
- par l'impossibilité pour les travailleurs d'exercer les libertés syndicales
- par le fait que les professeurs et les étudiants soient privés des libertés académique et intellectuelle, et que la liberté d'expression soit déniée aux écrivains et aux artistes

Exprime sa solidarité fraternelle à tous ceux qui souffrent de la privation des droits de l'homme, des persécutions politiques, de l'exil et de l'emprisonnement

Exige que les libertés démocratiques de réunion et d'association, d'information et d'expression, d'opinion et de culte, soient reconnues à tous les citoyens espagnols, et que tous ceux qui sont emprisonnés en raison de leur action politique ou de leur opinion soient libérés

Invite avec insistance toutes les organisations syndicales et politiques, religieuses et philosophiques à intervenir auprès de leur gouvernement afin que ceux-ci obtiennent des autorités espagnoles la libération des droits de l'homme. »

La troisième (et dernière) Conférence européenne

De 1965 à 1968, le Comité toulousain pour l'Espagne mena les actions que nous relatons ci-dessous tout en s'associant à la préparation d'une nouvelle Conférence européenne. Elle eut lieu à Paris les 10 et 11 février 1968. Cinq Toulousains y assistaient : M^{me} Yvette Lucas, présidente du Comité Toulousain, maître Simone Gardès, MM. Achille Auban, René Lérissou et Jean-Jacques Rocchia.

Par la suite la Conférence d'Europe occidentale pour l'Espagne disparut de l'horizon. Elle avait pendant quelques années contribué à sensibiliser l'opinion et les forces politiques à l'action néfaste de Franco et à faire monter une large protestation. Grâce à la participation de l'immigration espagnole, disséminée dans de nombreux pays d'Europe, divers organismes permanents s'étaient créés.

Ce fut notamment le cas du CISE (Centro de Iniciativa y Solidaridad con España), animé par Angela Grimau et par le poète Marcos Ana enfin libéré après avoir passé 21 ans, de 19 à 42 ans, dans les geôles franquistes.

Basé à Paris, le CISE rayonnait dans de nombreux pays où ses animateurs se rendaient à tour de rôle pour dynamiser et coordonner les actions de solidarité. Parmi d'autres organisations très agissantes, nous avons déjà cité l'Association internationale des juristes démocrates qui fut constamment présente et envoya des avocats à de nombreux procès.

Par la suite d'autres formes d'action se développèrent dans le monde. Par exemple, une information de 1971 fait état de la tenue à Toronto (Canada) du 22 au 24 octobre d'une conférence en faveur de l'amnistie pour les prisonniers et les exilés espagnols. Une conférence « *en la cual han participado varios centenares de representantes de movimientos y agrupaciones obreras, intelectuales y universitarias, así como personalidades de la vida canadiense* ».

Parmi les invités, on signalait la présence du poète Marcos Ana, de la duchesse de Medina Sidonia, d'une délégation des CCOO, du professeur Robert Colombi de l'Université de Pittsburg, du vice-président de l'Union internationale des ouvriers de l'automobile, du professeur d'Université Federico Gaeta et des parlementaires canadiens Andres Brevin et David Macdonald.

L'action du Comité toulousain pour l'Espagne. Un objectif prioritaire : agir et rassembler

Avant la Conférence européenne de Londres, avait eu lieu, début 1965, la première action publique du Comité. Elle fut menée en faveur de Justo Lopez de la Fuente, menacé d'être traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort. 1 100 signatures furent recueillies en quelques jours. Plusieurs délégations se rendirent au consulat d'Espagne. Le comité Toulousain pour l'Espagne inaugura ainsi dix années d'actions nombreuses et répétées en faveur des emprisonnés d'Espagne, pour l'amnistie, pour soutenir la lutte du peuple espagnol pour la liberté et la démocratie.

Création officielle et constitution du Comité

La réunion publique consacrant l'existence du Comité toulousain pour l'Espagne eut lieu le 10 juillet 1965 à la salle du Sénéchal à Toulouse. Elle était présidée par M. le doyen Faucher, les orateurs étaient deux avocats parisiens : M^e Betty Brunschvicg et M^e Charles Lederman. Ce dernier avait assisté au procès de Julian Grimau.

La force du Comité tenait dans la solidarité qui unissait des partis politiques de gauche, des organisations syndicales et démocratiques d'obédience variée, des personnalités toulousaines engagées à des titres divers dans la lutte pour les libertés et la démocratie et dans le soutien très actif des Espagnols exilés en France qui militaient eux-mêmes dans certaines de ces organisations.

Dès 1965, les organisations représentées régulièrement au Comité étaient les suivantes :

UD-CGT, FEN, AGET-UNEF, PCF, Parti socialiste, Convention des institutions républicaines, Parti radical, Mouvement de la jeunesse communiste, Jeunesses socialistes, Ligue des droits de l'homme, Union des femmes françaises, Association féminine d'amitié franco-espagnole, Casal Catalá, FNDIRP, ANACR, les Garibaldiens, Comité départemental de la Résistance, AVER (Anciens volontaires en Espagne républicaine).

Une avocate toulousaine observatrice au procès de Valence

À la fin de 1965, une action commençait en faveur des 19 accusés de Valence dont le procès fut plusieurs fois remis. Plusieurs de ces inculpés avaient vécu en France et combattu dans la Résistance. L'un d'eux, Juan Maiquez, avait participé à Toulouse en 1944 à la libération du terrain d'aviation de Blagnac.

Désireux de traduire concrètement son action de solidarité, le Comité toulousain avait décidé d'envoyer un avocat à ce procès et collecté des fonds à cette intention. Les inculpés de Valence étaient menacés de peines allant de 18 à 41 ans de prison, soit 426 années au total. Lorsque la date du procès fut définitivement connue, début février 1966, les actions se multiplièrent : pétitions, délégations, télégrammes. D'anciens résistants que la diversité de leurs opinions politiques n'avaient pas fait se rencontrer depuis longtemps signèrent une lettre commune pour demander l'acquittement des inculpés.

Le 18 février, un vibrant meeting de solidarité se déroulait à la Bourse du travail et le 23 février maître Simone Gardès, avocate toulousaine très connue, membre de l'AIJD, assistait au procès en qualité d'observateur. Pour la première fois dans un procès de ce genre, l'avocat général réduisait les peines requises au cours même de son réquisitoire et des acquittements étaient prononcés.

À la même période, nous apprenions que des intellectuels espagnols avaient décidé d'accomplir le 20 février à Baeza (Jaén) une « Marche pour Antonio Machado, poète de la liberté. » La manifestation interdite, les cars arrêtés sur la route pour empêcher les participants d'atteindre Baeza, des arrestations opérées ne firent que renforcer le caractère de lutte pour la liberté de cette journée.

Le Comité toulousain décidait alors de réunir dans un même hommage les prisonniers de Valence et les manifestants de Baeza. Il organisa le 29 mars 1966 au Théâtre du Taur un compte-rendu du procès de Valence suivi d'un hommage à Antonio Machado au cours duquel les Amis du théâtre espagnol donnèrent un récital de poèmes.

Un rassemblement international pour l'amnistie

Toujours en 1966, le Comité organisait durant une journée entière, au Parc des Expositions de Toulouse, un grand rassemblement régional pour l'amnistie en Espagne. Il se déroula le 3 juillet 1966 de 10 heures à 20 heures dans une ambiance de chants pour la liberté et de musique d'Espagne, avec lecture de poèmes, guitare et danses folkloriques.

Au meeting de plein air qui eut lieu l'après-midi prirent la parole M. Camille Mattart, secrétaire de la Fédération des services publics de Belgique, membre du secrétariat du Comité syndical européen d'aide à l'Espagne, maître Jean-Louis Weil, avocat, qui avait assisté à des procès en Espagne comme observateur du Comité Français pour l'Espagne, M. Fabriciano Rogel, qui avait passé 27 ans dans les geôles franquistes ainsi qu'un étudiant venant directement d'Espagne. Leur présence témoignait, devant les 10 000 personnes rassemblées ce jour là, parmi lesquels les Espagnols immigrés étaient en grand nombre, de l'ampleur du mouvement de solidarité avec le peuple espagnol et de sa large représentativité.

La même année, le 16 septembre, nous émettions une protestation contre l'emprisonnement des écrivains Armando Lopez Salinas, Dionisio Ridruego et Alfonso Sastre.

Le 6 janvier 1967, dans une salle du Sénéchal archicomble, prenaient la parole MM. André Méric, vice-président du Sénat, Achille Auban, ancien ministre, Jean Boulet, membre du Bureau fédéral du PCF, Jean Cêtre, secrétaire de la Fédération des cheminots CGT, Georges Viers, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines. Ils dénonçaient notamment les conditions dans lesquelles s'était déroulé le référendum organisé par Franco, demandaient le respect des citoyens qui, en Espagne, défendaient loyalement et avec esprit de responsabilité leur manière de voir. Ils réclamaient la prescription pleine et entière de toutes les poursuites relevant de la guerre et de ses séquelles.

Le 27 octobre 1967, à l'appel des Commissions ouvrières, des centaines de milliers de travailleurs d'Espagne faisaient grève pour l'augmentation des salaires, la liberté syndicale et contre la répression. Le 29 novembre, en écho à cette action, se tenait un meeting de solidarité à la Bourse du travail de Toulouse.

L'activité du Comité se poursuivait avec régularité, ponctuée entre ces diverses manifestations publiques de lettres, démarches, pétitions, interventions au consulat, où un consul qui songeait manifestement à l'après-franquisme nous recevait et discutait volontiers avec nous. Il nous expliquait longuement que pour assurer le développement de son économie, il fallait que l'Espagne s'ouvre au monde.

Mais les procès continuaient. Maître Simone Gardès se rendait une nouvelle fois en Espagne pour assister à Madrid à un procès où étaient inculpés des mineurs asturiens, membres des Commissions ouvrières.

Vers de nouvelles étapes

Au début de février 1969, Franco prononçait l'état d'exception en Espagne. Ce contre quoi protestaient les Toulousains, réunis une nouvelle fois à la Bourse du travail. Dans les mois qui suivirent, à l'appel du Comité, 138 personnalités toulousaines approuvaient une déclaration où elles affirmaient leur solidarité avec les 1 500 intellectuels espagnols ayant signé une lettre dénonçant la torture et la répression en Espagne.

L'inique procès de Burgos

En novembre 1970, l'opinion internationale s'indignait devant l'inique procès de Burgos qui s'exerçait contre seize jeunes nationalistes basques et réclamait la vie sauve pour les accusés.

. Le Comité toulousain appelant à se joindre à son action toutes les organisations syndicales et politiques démocratiques, adhérentes ou non au Comité, organisait le 18 novembre un meeting de protestation à la Bourse du travail et collectait en faveur des familles des emprisonnés.

Le 7 décembre, 8 000 personnes manifestaient dans la rue sous le mot d'ordre « Pas de crime à Burgos ». Une manifestation de rue encore plus ample avait lieu le 12 décembre cependant que le Comité et toutes les organisations unies dans l'action appelaient à rester vigilants jusqu'à ce que soit obtenue la vie sauve pour les accusés.

C'est ainsi que les Toulousains manifestèrent encore le 28 décembre. Le 30 décembre, réunis à la Bourse du travail, ils apprenaient la grâce des condamnés au moment même où ils se formaient en cortège pour se rendre à la stèle de Jean Jaurès.

Convaincus que l'action résolue du peuple espagnol et l'ampleur de la solidarité internationale avaient joué un rôle essentiel dans la décision prise par Franco, les membres du Comité décidaient alors de rester vigilants et de poursuivre avec ténacité leur action de solidarité.

Ils recherchèrent notamment alors toutes les informations possibles sur la répression qui avait suivi le procès de Burgos et publièrent un document sur les tortures, appelant les démocrates toulousains à protester auprès du consulat. Pour les mêmes raisons, le Comité soutint le voyage d'un avocat observateur au procès des membres des Commissions ouvrières et paysannes qui se déroulait à Madrid le 18 mai 1971.

Un document largement diffusé

L'évolution de la situation, la perspective de changements qui pointaient en Espagne avec l'amplification des luttes et l'apparition d'actions menées au grand jour ouvrait une nouvelle phase à l'action du Comité.

Il nous parut alors utile de rédiger et de diffuser un document que nous intitulions *Aujourd'hui l'Espagne*, dont la couverture fut dessinée par le peintre Carlos Pradal, qui avait déjà dessiné en 1966 une carte de soutien marquant la création du Comité toulousain pour l'Espagne.

Ce document, fait de plusieurs cahiers, comportait, après un bilan des six premières années d'actions du Comité, un bref aperçu historique de causes et origines du franquisme et un exposé sur les mouvements d'opposition et les Commissions ouvrières.

Les cahiers traitant de ces deux derniers points avaient pour objet de faire connaître aux Toulousains les changements qui se produisaient en Espagne en dépit de la main de fer que Franco continuait à faire peser sur le pays.

Le document mettait en lumière le rôle que jouaient progressivement les CCOO en organisant les travailleurs sur leur lieu de travail : grèves, débrayages, boycott des transports, manifestations, journées d'action régionales, candidatures aux élections de délégués face aux listes du syndicat officiel, telles étaient les activités qu'elles déployaient, en dépit de la répression, dans de nombreuses régions d'Espagne.

Nous expliquions comment ces syndicats d'un nouveau genre avaient surgi, pourquoi avait été adoptée cette forme de lutte et d'organisation syndicale, la composition des CCOO, leur structure, leurs objectifs et leur rôle. Signalons encore que, bien avant la mort de Franco, les CCOO eurent des délégués au Bureau international du travail à Genève.

Le document comprenait aussi une note sur le syndicalisme officiel, mis en place par Franco dès 1938, c'est-à-dire avant même la fin de la Guerre civile. Les partis politiques clandestins et les organisations qui se créaient pour combattre Franco étaient également présentés. Il y avait bien sûr un cahier sur la répression. Un autre traitait des mouvements nationalistes concernant les grandes provinces, une particularité espagnole que les Français comprenaient difficilement et qu'il était utile de leur expliquer.

En réponse aux luttes qui se développaient : arrestations et tortures

Début 1971, nous avons reçu un message de Floréal Torguet, ouvrier du bâtiment de Toulouse, qui était retourné en Espagne pour y organiser la lutte. Il avait été arrêté et torturé et, de la prison Torrero de Saragosse, il nous racontait son calvaire.

Il évoque dans ce long message son état après la séance de tortures : « Je recouvre la sensibilité des mains. Je me touche la tête, elle est enflée et molle. Par l'œil droit, je vois une tache de sang. Le gros orteil du pied droit a enflé démesurément. Sur les jambes, j'ai des bosses énormes. Sur la poitrine, des bleus très grands, et cela me fait très mal. Mais je suis content. JE SUIS PLUS FORT QU'EUX. Je sens qu'ils peuvent me faire ce qu'ils veulent, que je ne dirai rien ».

Floréal est encore interrogé à plusieurs reprises. À un moment il a une conversation avec le chef de groupe. Il lui dit que s'ils le torturent encore, il ne dira aucun nom parce que pour lui ce serait une torture morale bien plus grande que les tortures physiques. Celles-ci pourraient durer les cinq mois de l'état d'exception, les autres dureraient toute la vie. Pendant 10 jours, ils ne le firent pas examiner, le pied, le thorax lui faisaient très mal, le doigt de pied était cassé en deux endroits. Le onzième jour, ils le lui ont plâtré.

Nous avons protesté auprès du consul d'Espagne à Toulouse contre les tortures infligées à Floréal Torguet et les avons dénoncées dans la presse. J'ai revu Floréal en octobre 1997. Il participait en tant que représentant des CCOO au colloque sur la guerre d'Espagne organisé par l'Institut d'histoire sociale Midi-Pyrénées de la CGT.

En même temps que nous apportons notre soutien à Floréal Torguet, nous informions que 4 000 Madrilènes et 200 prêtres de Navarre avaient signé des textes dénonçant la torture, que quarante avocats madrilènes et soixante-quinze journalistes espagnols, dont un député aux Cortès, protestaient contre le projet de Franco de prendre de nouvelles mesures répressives contre ce qu'il considérait comme des atteintes à l'ordre public.

Nous écrivions encore :

« Après le puissant mouvement de solidarité en faveur des emprisonnés de Burgos, les travailleurs et démocrates français doivent démontrer que leur position sur la répression en Espagne est toute différente du silence de notre gouvernement qui s'est employé à donner à Franco de multiples apaisements. Protestez massivement contre les tortures auprès du consul d'Espagne, informez la presse de vos démarches ; demandez le rétablissement de l'article 18 qui limite à 72 heures le délai de garde-à-vue ; continuez à manifester votre solidarité avec le peuple espagnol. »

D'autres procès, qui furent l'occasion de nouvelles actions de la part du Comité, eurent encore lieu dans les années qui suivirent. Les 8 et 9 décembre 1971, nous accueillîmes à la gare de Toulouse les femmes des emprisonnés. Elles s'étaient rendues en délégation à Rome auprès du pape pour lui demander d'intercéder en faveur de la libération de leurs maris, emprisonnés à la prison Carabanchel à Madrid. Nous organisâmes une rencontre publique en leur présence.

En avril 1973, le Comité protestait contre l'assassinat par la police franquiste à San Adrian (Barcelone) d'un ouvrier gréviste de 27 ans, Manuel Fernández.

En faisant connaître la répression, nous popularisions aussi les luttes qui se déroulaient en Espagne et les actions des travailleurs pour l'amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail.

En décembre de la même année, nous organisons un meeting pour renouveler notre soutien aux 10 de Carabanchel. En 1974, nous appelions pour le 9 janvier à une réunion-débat avec l'avocat M^c Joe Nordman, lui aussi membre de l'AIJD, qui avait assisté en tant qu'observateur juridique au « procès 1001 » à Madrid. Le mot d'ordre de cette réunion était le suivant : « Lourdes peines au procès de Madrid, Peines de mort requises au procès du MIL. Durcissement du nouveau gouvernement franquiste – Plus que jamais solidarité et action ».

Les coupures de presse de cette époque, relatant nos actions, démarches et protestations montrent que de nombreuses occasions nous furent encore données de manifester notre solidarité avec le peuple espagnol.

Jusqu'à la fin, Franco reste un assassin

En mars 1974, Franco fit froidement exécuter au garrot le jeune anarchiste Puig Antich. Les Toulousains manifestèrent très nombreux à plusieurs reprises dans les rues de la ville. Le dernier matin, tandis que des manifestants se rendaient à la gare Matabiau pour arrêter les trains allant vers l'Espagne, j'étais invitée à Radio-Toulouse pour lancer un dernier appel à la clémence.

Ce dernier appel ne put avoir lieu. Pendant que nous mettions cette intervention au point avec le journaliste Pierre Loubens, l'annonce de l'exécution tomba sur les téléscripteurs. Ainsi, c'est moi qui, la voix tremblante et les yeux pleins de larmes, annonçai aux Toulousains l'exécution de Puig Antich.

Jusqu'à la mort de Franco, et pendant quelque temps ensuite, car il resta encore plusieurs années des emprisonnés dans les geôles espagnoles, le Comité toulousain pour l'Espagne poursuivit son action.

Dans un communiqué de presse du 7 avril 1976, il protesta contre la répression violente, allant jusqu'à des blessures par balle, par la police du roi Juan Carlos de « manifestations pacifiques pour l'amnistie, les libertés ou pour des revendications syndicales ». Il protesta contre le maintien en détention de nombreux opposants emprisonnés sous Franco et contre l'arrestation de quatre dirigeants nationaux de l'opposition à Franco (parmi lesquels le leader syndicaliste Marcelino Camacho) au prétexte d'une « tentative de conférence de presse ». Un mot d'ordre demeure alors : liberté et amnistie pour tous les emprisonnés syndicaux et politiques.

Ainsi, pendant plus de dix années (1965-1975), le Comité mena des actions de protestation : meetings, défilés, signatures de pétitions, information par tracts, voie de presse, démarches au consulat d'Espagne, diffusion de documents. D'autres actions plus culturelles eurent également lieu. Armand Gatti avait lu pour la première fois à Toulouse, sa pièce, *La passion du général Franco* dont la représentation fut ensuite interdite. En 1967 le Comité a soutenu la représentation de la pièce.

Une aide efficace à notre activité : celle des Espagnols vivant à Toulouse et dans la région

De nombreuses organisations s'exprimaient, comme nous l'avons indiqué, par la voix du Comité toulousain pour l'Espagne. Cela ne les empêchait pas de mener aussi leurs propres actions. C'était le cas notamment pour la CGT, qui envoyait à l'occasion des représentants en Espagne, pour apporter un soutien aux travailleurs en lutte. Il arrivait parfois qu'ils soient arrêtés et expulsés à leur descente d'avion ou de train, mais cela se savait, aussi bien en France qu'en Espagne et permettait d'entretenir l'action.

Bien sûr, d'autres mouvements comme la CNT, qui n'étaient pas partie prenante du Comité toulousain, menaient aussi des actions dont on pourrait retrouver la trace dans les journaux de l'époque.

Les dissensions perdurant entre organisations, issues du passé républicain en Espagne, ont parfois engendré des désaccords ou quelques attaques fratricides.

Néanmoins, fussent-elles dispersées, les actions se rejoignaient dans la lutte contre le franquisme.

Il est certain que la communauté de rassemblement de nombreuses organisations au sein du Comité toulousain pour l'Espagne a rendu ses actions particulièrement visibles aux yeux de la population toulousaine et au-delà des Pyrénées. On en retrouve la trace dans un communiqué à diffusion internationale émis à la fin de 1971 qui signale l'adoption par le Comité Toulousain (au nom de 17 associations fédérées en son sein et dont les principales sont citées) d'une résolution de soutien aux travailleurs espagnols en lutte et aux victimes de la répression.

Le Comité était soutenu par des organisations où les Espagnols étaient actifs : ce fut surtout le cas du Casal Catalá, qui fut constamment à nos côtés, à la fois pour participer activement à nos actions et pour nous informer de ce qui se passait en Espagne.

Aux côtés d'organisations dont la base était internationale, comme les Garibaldiens, on a noté aussi la présence de l'AVER (Anciens volontaires en Espagne républicaine). Des militants clandestins du PCE ou du PSUC participaient aussi, incognito, à nos actions. Le PSOE dont l'activité était certes officiellement interdite en France, mais qui avait pignon sur rue dans les locaux du Parti socialiste, se refusa toujours à nous rejoindre.

Parmi les militants républicains espagnols qui nous ont soutenu de bout en bout et exercèrent une vigilance de tous les instants, je ne peux oublier nos amis Cardona, Zamora et Izabal, membres du syndicat CGT du bâtiment, Gloria Villacañas, pour les femmes espagnoles, Josep Suau, du Casal Catalá, Roman du Centro Español, Manuel Razola, rescapé de Mauthausen et coauteur de *Triangle Bleu*, Pepita Fernández, toujours prête pour une collecte, et son mari, et bien d'autres dont je n'ai jamais connu les noms mais à qui je veux ici rendre hommage. Parmi les personnalités françaises, la philosophe Marie Laffranque (« Nette »), chercheuse au CNRS et syndicaliste, ne cessa jamais d'être à nos côtés. Maître Darribère assista M^e Simone Gardès dans son soutien juridique aux emprisonnés et se rendit lui aussi comme observateur du Comité dans un procès de syndicalistes.

J'ai déjà cité les enseignants d'espagnol de l'Université de Toulouse-le-Mirail, engagés pour la plupart tant individuellement que syndicalement aux côtés des antifranquistes, comme le firent nombre de professeurs d'espagnol de l'enseignement secondaire.

Les échanges d'information étaient importants car, ainsi qu'on le sait, des militants de plus en plus nombreux se rendaient en Espagne, à la faveur de l'expansion du tourisme et grâce aux liens familiaux existant des deux côtés des Pyrénées. On sait aussi que de nombreux passages clandestins, soit d'Espagnols, soit de Français porteurs de documents ou d'autres moyens de soutien aux antifranquistes se développèrent jusqu'à la fin du franquisme.

Bien évidemment, nous étions totalement à l'écart de ce type d'action, dans la mesure où notre activité était entièrement publique. Mais les informations nous arrivaient par toutes les sources, l'important pour nous étant de ne les utiliser que dûment contrôlées. Nous étions aussi très largement informés par la presse : *L'Humanité*, *Le Monde*, et localement *La Dépêche du Midi*, qui nous fournissaient des références sérieuses et souvent très documentées.

L'activité du comité toulousain permit même à quelques personnalités éminentes de la République espagnole de manifester. Je me souviens d'un défilé de plusieurs milliers de personnes, de la préfecture au Capitole, où nous eûmes la surprise de voir la police nous ouvrir le chemin : c'est qu'en tête du cortège, à côté d'André Méric, vice-président du Sénat, se trouvait Rodolfo Llopis, sorti pour cette occasion de sa retraite dans un département voisin.

Une partie des documents que nous exposons un peu avant la mort de Franco pour relater l'activité du Comité ayant été perdus, on doit pouvoir trouver la photo de ce défilé dans les archives de *La Dépêche*.

Tout au long de notre action, les liaisons avec ceux qui luttèrent en Espagne ne manquèrent pas non plus. J'ai encore quelques lettres de familles d'emprisonnés, certaines remontant à 1966. Les emprisonnés de Carabanchel, avec parmi eux le leader syndical Marcelino Camacho, nous envoyèrent à plusieurs reprises des messages. Dans les années soixante-dix, nous recevions régulièrement les documents ronéotés des Commissions ouvrières (CCOO) qui nous informaient des luttes en Espagne et du rôle qu'en dépit de la répression, elles jouaient dans les entreprises.

Conclusion

Vigie aux portes de l'Espagne, la population toulousaine, par la voix du Comité toulousain pour l'Espagne, jointe à celle d'autres organisations agissant pour les mêmes objectifs, exprimait et continuait d'apporter son soutien au peuple espagnol. Espagnols en exil, souvent engagés aux côtés des Français dans la Résistance, et population locale confirmaient ainsi les liens qui s'étaient tissés de longue date entre deux peuples voisins dont ils souhaitaient ardemment rapprocher le destin dans la construction d'une société libre, démocratique et pacifique.

¹ Après son arrestation en 1962 par la Brigade politico-sociale, Julián Grimau fut torturé et défenestré. Cela ne l'ayant pas conduit à la mort, un procès *sumarissimo* (sommaire) eut lieu. Grimau fut condamné à mort et fusillé, bien que son cas ait été l'objet d'une grande attention de la presse internationale, que de nombreuses manifestations aient eu lieu en diverses capitales européennes et latino-américaines et que plus de 800 000 télégrammes soient parvenus à Madrid, demandant l'arrêt de ce qui était considéré comme une farce judiciaire. D'autres antifranquistes furent aussi assassinés à cette époque et des disparitions continuèrent à avoir lieu dans les prisons. Nous savions cela plus ou moins confusément selon nos sources d'information, assez fragmentaires et incertaines jusqu'aux années 1960. Il existait aussi des organisations qui depuis la fin de la guerre n'avaient pas cessé de soutenir la lutte des Espagnols antifranquistes. Si parmi d'autres l'assassinat de Julián Grimau devint un symbole, c'est surtout en raison de l'ampleur et du caractère international de la protestation qu'il suscita. À ce moment naquirent ainsi de nouveaux mouvements de solidarité.

¹ À la suite de la Conférence d'Europe occidentale était né un Comité français pour l'Espagne. C'est à son image que nous avons créé le Comité toulousain pour l'Espagne. Ce Comité français pour l'Espagne, animé par Michel Schuwer, disparut au bout de quelques années sans que nous en connaissions les raisons. L'action du Comité toulousain pour l'Espagne était alors solidement ancrée dans le paysage toulousain et nous n'avions donc pas raison de changer d'intitulé. Ainsi le « Comité toulousain pour l'Espagne » apparaît comme une expérience unique qui justifie l'historique que nous en faisons ici. À notre connaissance il n'a pas existé en France d'autres comités portant un intitulé équivalent (ceci n'étant bien sûr qu'une question de « forme »). J'ai retrouvé dans mes archives une lettre du secrétaire général du SNI Charente (Syndicat national des instituteurs) reçue en 1972 qui me signale des actions coordonnées comparables aux nôtres menées par des organisations charentaises et m'interroge sur les conditions d'existence de notre comité. Ils souhaitaient s'institutionnaliser en déposant une demande de statuts en préfecture, ce que pour notre part, nous n'avons jamais fait. Le Comité toulousain est resté informel, c'était en quelque sorte une Coordination. Je ne sais pour quelles raisons cet échange de lettres est resté sans suite et j'ignore si le comité charentais pour l'Espagne a été créé. La lettre de ce syndicaliste enseignant, Bernard Desbordes, prouve néanmoins que des actions unies contre la répression franquiste étaient menées à l'époque en Charente, comme de façon certaine dans de nombreuses autres régions. Il a été question aussi de l'existence d'un comité similaire en Lot-et-Garonne. Mais jusqu'ici, nous n'avons pu obtenir aucune information précise à ce sujet.

Liste des abréviations

AGET-UNEF : Association générale des étudiants de Toulouse – Union nationale des étudiants de France (France)

ANACR : Association nationale des anciens combattants de la résistance (France)

AVER : Anciens volontaires en Espagne républicaine

CCOO : *Comisiones Obreras* (Commissions ouvrières) (Espagne)

CGT : Confédération générale du travail – UD-CGT Union départementale CGT (France)

FEN : Fédération de l'éducation nationale (France)

FNDIRP : Fédération nationale des déportés résistants et patriotes (France)

PCE : Parti communiste d'Espagne (Espagne) en exil à l'étranger, clandestin en Espagne durant la dictature et le début de la Royauté

PCF : Parti communiste français (France)

PS : Parti socialiste (France)

PSOE : Parti socialiste et ouvrier d'Espagne (Espagne) en exil à l'étranger, clandestin en Espagne durant la dictature et le début de la Royauté

PSU : Parti socialiste unifié (France)

PSUC : Parti socialiste unifié de Catalogne (à sensibilité communiste) (Espagne) en exil à l'étranger, clandestin en Espagne durant la dictature et le début de la Royauté